

Compte rendu du Conseil Municipal

20 NOVEMBRE 2020

Présents: Sophie Phelipeau, Arnaud Saint James, Christopher Stonham, Isabelle Claude Russo, Hector Cuadrado Rica Rachida El Hijri, Christian Le Baron, Thomas Le Batard, Andréa Lecarpentier, Clément Lesage, Nathalie Métivier, Elodie Pasquet, Michaël Rault.

Absent: aucun

- **Approbation du compte-rendu du 05 octobre 2020:**

Sophie Phelipeau demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 05 octobre 2020. Aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 05 octobre 2020.

2) Questions et informations diverses:

- **Point sur l'intranet,**

Qui regardent et pourquoi ? Tout a été mis en place pour le partage des informations à l'ensemble du conseil municipal. L'ensemble du conseil municipal commence à se connecter de plus en plus et partage de plus en plus d'informations sur les commissions. Des notifications sont en cours, on devrait en recevoir quand l'élément d'agenda sera mis à jour et/ou de nouveaux articles mis en ligne.

Hector et Clément ne pense pas se connecter, et Christian n'arrive pas quant à lui à se connecter. Question de Nathalie sur les demandes d'amis. À quoi cela sert ? Réponse : il faudrait que tous les membres du Conseil soit amis pour pouvoir partager les informations et documents et communiquer par message. L'utilisateur du compte doit en faire la demande. Il convient d'accepter les demandes d'amis sur l'intranet pour mieux communiquer.

- **covid :**

Sophie Phelipeau laisse la parole à Rachida, présidente de la commission CCAS.

Un dispositif similaire au premier confinement ainsi qu'au plan canicule a été effectué. Une visite en extérieur effectuée en respectant toutes les mesures sanitaires et/ou un entretien téléphonique. Pas beaucoup de besoins car les personnes les plus vulnérables sont bien entourées par les familles, amis ou voisins.

2 personnes sont à surveiller plus particulièrement (madame Manant et Madame Videloup)

Des rapports de visites sont partagées par les membres de la commission du CCAS.

Madame Manant a été inondée, Christian Le Baron est intervenu et à régler la situation.

Les bénéficiaires et leurs familles apprécient la prise de contact, les visites et le suivi des membres de la commission CCAS.

- **Hommage à Madame Troude:**

Madame Troude a eu ses 100 ans. Le conseil municipal lui a offert des fleurs. Un article est paru dans Le Ouest-France. Elle fut l'institutrice de Christian Le Baron qui était à l'école de Vieux puis la directrice de l'école de vieux.

Madame Troude et sa famille ont été touchées par l'hommage du conseil municipal.

Un article va également paraître dans le bulletin municipal annuel.

Sophie Phelipeau rappelle également qu'il manque certains articles sur les commissions pour mettre dans le bulletin annuel.

- **Travaux**

Retrait des ronces aux abords de la mairie par les agents municipaux, le stagiaire (Romain Detune), et Thomas Le Batard à l'aide d'un Merlot. Il reste à adoucir la pente du talus. Cela fait une meilleure visibilité de la priorité à droite.

En continuité du préfabriqué, création de 5 places de parking pendant le weekend du 21 et 22 novembre avec Clément Lesage et Arnaud Saint-James, notamment pour faciliter l'accessibilité au marché bio du jeudi soir. Souhait de réserver ses places aux exposants le jeudi soir. Indication par panneau à faire.

Isabelle : utilité des places créées autre que le jeudi soir ? Réponse oui, accessibilité Mairie aussi les autres jours. Que mettre au sol ? Tout venant classique, puis probablement des alvéolés. Coût peu élevé.

Philippe et Josselin (agents techniques) ont été consultés sur la pente pour tenir compte de l'entretien à venir.

Thomas Le Batard propose de refaire les préfabriqués. On pourrait en récupérer 2 en meilleur état. Isolation extérieure et bardage. Coût d'environ 5 000 € pour accueillir des associations ou bibliothèque. Des devis seront à établir.

- **Le lotissement du court Carel :**

Sophie Phelipeau explique qu'elle a rencontré l'aménageur de ce lotissement avec Thomas le bâtard. Reste un seul lot à la vente mais qui est en compromis. Tout est vendu et les permis tous déposés. On peut apporter des modifications mineures deux exemples : pose de bordures chemin des Papineaux , création de noues pour drainer les terrains.

Un problème d'accès (barrière et d'entretien) sur le chemin communal des Papineaux a été remonté.

Une délibération sera faite au prochain conseil pour donner un nom à la rue du lotissement du court Carel (rue qui est en continuité du chemin des Papineaux).

Sophie Phelipeau rappelle également qu'il faudra trouver des noms de rue et impasse au futur lotissement route d'Amayé.

- **Réunion Pierreval pour le futur lotissement route d'amayé :**

Sophie Phelipeau présente le futur lotissement : 425 m2 pour chaque lot en

moyenne, 38 parcelles + 1 parcelle avec la maison des conjoints LOUIS. Dépôt du permis avant fin de l'année et après 4 mois. Permis d'aménager + 3 mois : Diagnostic 2022.

L'aménageur souhaite déposer son permis d'aménager avant la fin de l'année 2020. Fouille préventive : sondage. Si rien : arrêt des fouilles. Si fouilles conséquentes, annulation totale ou partielle du lotissement.

Une négociation est menée pour qu'un espace vert soit créé à la place d'un lot avec idéalement l'aménagement d'un kiosque. En attente du devis qui serait à la charge du lotisseur.

Prochaine réunion le 8 décembre. 3 déjà ont eu lieu.

- **Garage**

Il est prêté à titre gratuit jusqu'au 31 décembre 2020 car Monsieur JEHANNE a pris à sa charge le prix de la porte. Loyer à compter du 1er janvier : 60 € mensuel.

- **Appartement :**

Il a été décidé de faire un bail par notaire avec PV d'état des lieux par huissier. Frais de bail et état des lieux seront divisés par 2 entre la Mairie et le futur locataire. Les diagnostics énergétiques sont à effectuer, des devis sont en cours.

- **SIVOM**

Sophie Phelipeau laisse la parole à Andréa Lecarpentier, vice-présidente du SIVOM.

Un article a été mis en ligne sur l'intranet par Andréa. Elle rend compte des travaux réalisés par le SIVOM à l'Ecole, aux vestiaires de VIEUX et à la garderie/centre de loisirs de Maltot. Elle fait également un point sur le protocole sanitaire mis en place et sur l'organisation de la pause méridienne qui en découle.

- **Cession des vestiaires à la Communauté de communes :**

Andréa fait part de son sentiment partagé à ce sujet. Elle se demande si nous devons vraiment nous séparer de ces locaux. Elle émet l'hypothèse que si départ des lieux de l'INTERODON, si cession à la communauté de communes, nous n'aurons aucun pouvoir sur ce qui pourrait être mis en place par la Communauté de communes et si on le garde, les locaux sont très bien agencés pour création d'un éventuel pôle culturel. Si cession à l'intercom, projet de Christopher et autres : Création d'un Pôle culturel. Un parallèle est fait avec celui qui vient d'être créé à Evrecy. Christopher présente des photos. Et annonce un coût 500 000 €. Nous pouvons nous en inspirer mais nous n'avons pas les moyens. Andréa rappelle que le SIVOM pourrait accepter un projet dont le coût ne pourrait pas dépasser 28 000 € annuels. Il conviendrait peut-être de mettre en place une commission pour porter un projet au SIVOM. Point remis au prochain conseil.

- **Départ de Josselin au 31 décembre.**

Il a posé un mois de congés. Cadeau pour son départ : Une carte signée au nom de la municipalité + une bouteille.

- **Noël du personnel**

Le moment convivial de fin d'année avec les salariés ne peut pas être fait cette année en raison de la situation sanitaire : Une carte cadeau + chocolats pour chaque employé sachant que le pot ne peut pas se faire.

- **Remerciement aux bénévoles**

Christopher a émis l'idée de remercier les bénévoles de la commune qui ne sont pas des associations : Verger et bibliothèque et qui consacrent un temps considérable à la commune.

- **Espaces verts :**

Peut-être faire intervenir une société pour l'entretien des espaces verts en remplacement de Josselin. Coût à l'étude?

- Isabelle souhaite avoir un aperçu du coût de remplacement par un autre employé communal. Josselin espace vert alors que Philippe est « toutes mains ».

- Stagiaire en formation : Romain DETUNE (viducasse) 15 jours tous les mois jusqu'à fin juin 2021. Il a toutes les habilitations électricité. Il pourrait correspondre au poste recherché.

- Nathalie : Peut-être voir une mutualisation avec l'une des communes voisines ?

- Point avec Elodie Pasquet, Mickaël Rault et Thomas Le Batard pour consulter les habitants du lotissement du closet sur les aménagements des espaces verts à améliorer dans le lotissement. Un rendez-vous doit être convenu.

- **Eglise :**

La chaudière au fioul de l'Eglise n'était plus aux normes : évacuation trouée. On a investi dans l'achat de soufflants à 200 €. Une location avait été envisagée dont le coût à la journée chez KILOUTOU était de 100 €. Nous en aurions besoin 9 week-ends. Il a été préférable d'acheter les deux soufflants.

Tableau électrique hors norme. Thomas Le Batard a tout démonté et a remis en ordre un nouveau compteur.

- **Aparté :**

2 sarcophages mérovingiens avaient été découverts au cours de fouilles. Un est à restaurer. Il est chez Christian. L'autre est sur la place d'Armes. Quand la restauration sera faite, il pourrait être exposé près du lavoir Saint Martin.

- **Finances :**

Arnaud Saint-James, premier adjoint et président de la commission finances prend la parole.

Il convient de faire des demandes précises et chiffrées par les Présidents de

chaque commission pour l'établissement du budget 2021. Une relance devrait donc être faite par mail.

Arnaud Saint-James précise qu'il a des difficultés à lier sa vie personnelle, professionnelle et son rôle d'Adjoint. Il ne trouve pas de solution pérenne. Son agenda ne colle pas. Il se sent déphasé. La situation n'est plus gérable. Il souhaite démissionner au plus tôt mais précise qu'il ira au bout de l'année 2020. Sa lettre de démission au Préfet est prête.

Quelles solutions sont envisagées ? Le remplacer par un adjoint ? prendre une secrétaire comptable ? un cabinet d'experts comptables extérieur ? le coût ? Qui pourrait prendre le poste d'adjoint au sein de l'équipe municipale ?

Arnaud rappelle que le prétendant au poste doit pouvoir se dégager du temps dans la semaine, avoir des notions de comptabilité, qu'il pourra bénéficier de 70 heures par trimestre accordées par l'employeur. Il estime le temps de travail à ½ journée par semaine à consacrer uniquement aux finances, en plus des permanences et du courant.

Isabelle prend la parole et demande à Andréa si elle pourrait être intéressée. Elle ne dit pas non mais doit en parler à sa famille, son employeur et voir avec son agenda si cela pourrait être possible. Mickaël Rault aimerait bien mais incompatible avec le temps qu'il pourrait dégager professionnellement.

Une solution doit être prise au cours du prochain conseil.

La séance s'est levée à 23h55.